

En respectant le code de la route et le code de l'urbanisme (ne pas déplier tables, chaises, séchoir à linge, barbecue...), vous pouvez stationner sur les parkings publics de la commune à l'exception de ceux du Quai Bellot, de la capitainerie du port de plaisance, de la Corderie Royale et de l'angle des rues Constantin et Meyer. Le stationnement est par ailleurs interdit sur le Quai aux Vivres et le Quai Bellot.

Les aires d'accueil de la Vieille Forme, de l'esplanade Dassault, de la Fosse aux Mâts, de l'avenue Jacques Demy et du Polygone sont particulièrement destinées aux stationnements diurnes et nocturnes.

Les trois premières sont accessibles pour une durée de 6 jours consécutifs maximum, et sous réserve du règlement d'un forfait "24 heures" acquitable à l'horodateur :

4,10€ à la Fosse aux Mâts

7,20€ pour les aires d'accueil de la Vieille Forme, et de l'esplanade Dassault.

Des aires de pique-nique, réparties sur l'ensemble de la ville, sont à votre disposition.

N'hésitez pas à vous rendre à l'office de tourisme Rochefort Océan pour recueillir toutes les informations sur Rochefort et le Pays rochefortais : sites et horaires de visites, agenda des manifestations, événements particuliers, réseaux de transport en commun...

Merci de veiller au respect des lieux, de déposer vos déchets dans les divers containers prévus à cet effet (y compris pour le tri sélectif), de nous signaler tout incident et de nous faire part de vos suggestions.

Bon séjour à Rochefort.

Aire de stationnement Marcel Dassault



Aire de stationnement de la Vieille Forme

Mairie de Rochefort

119 rue Pierre Loti
BP 60030 - 17301 Rochefort cedex
Tél : 05 46 82 65 00
www.ville-rochefort.fr
mairie@ville-rochefort.fr



Rochefort

2017

Service Communication - Mairie de Rochefort - 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique.



Aire de stationnement La Fosse aux Mâts

Camping cariste

Bienvenue à Rochefort



WC Aires de vidange du Port de Plaisance et de la Fosse aux Mâts

Vous disposez de deux aires de vidange (accès gratuit) au pied de la capitainerie du port de plaisance et avenue de la Fosse aux Mâts. Merci de veiller à bien positionner votre véhicule lors de la vidange des eaux usées.

Vous pouvez bénéficier des sanitaires du port de plaisance en vous adressant à la capitainerie. Vous voudrez bien vous présenter avec votre carte grise et vous acquitter du droit d'entrée.

GPS Port de Plaisance : 45° 56' 362" N - 00° 57' 221" O

GPS Fosse aux Mâts : 45° 55' 380" N - 00° 57' 160" O

● Campings

Les campings de Rochefort vous accueillent (dans la limite des places disponibles).

Camping "Le Bateau" ★★★

102 rue des Pêcheurs d'Islande

17300 Rochefort

Tél 05 46 99 41 00

Courriel : lebateau@wanadoo.fr

Gps : 45° 56' 596" N - 00° 59' 415" O



"Le Rayonnement" ★★★

Camping municipal

3 avenue de la Fosse aux Mâts

17300 Rochefort

Tél 05 46 82 67 70

Courriel : camping.municipal@ville-rochefort.fr

Gps : 45° 55' 813" N - 00° 57' 493" O

